



Avis d'appel public à la concurrence Commune d'Argentan

Section I - Identification de l'acheteur :

Nom complet de l'acheteur : Commune d'Argentan
Numéro national d'identification : SIRET 216 100 06500012
Ville : 61201 ARGENTAN Cedex
Groupement de commandes : Non.

Section II - Communication :

Lien direct aux documents de la consultation :
<https://demat.centraledesmarches.com/7062437>.
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Nom du contact : Service des Affaires Générales et Juridiques – Adresse mail du contact : affaires.generales@argentan.fr – Numéro de téléphone du contact : 02 33 36 40 00

Section III - Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle – conditions / moyens de preuve :

- Une lettre de candidature, établie au moyen éventuellement de l'imprimé DC1 ou sur papier libre, mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement et habilitation du mandataire par ses cotraitants en cas de co-traitance ;
- Une déclaration sur l'honneur, établie au moyen éventuellement de l'imprimé DC1 pour justifier que le candidat ne fait pas l'objet des interdictions de concourir. Le candidat déclare sur l'honneur n'entrer dans aucun cas d'interdiction de soumissionner en application des articles L.2141-1 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique et être en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

Capacités économique et financière – conditions / moyens de preuve :

- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois dernières années disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, établie au moyen éventuellement de l'imprimé DC2 ;

Capacités techniques et professionnelles – conditions / moyens de preuve :

- Une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années (2019 – 2020 – 2021) en indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ;
- La preuve d'une assurance des risques professionnels.

Technique d'achat : Sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : 15 février 2022 – 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Réduction du nombre de candidats : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Section IV – Identification du marché :

Intitulé du marché : Le présent marché a pour objet l'acquisition et installation d'un système de captation vidéo pour la salle de tennis de table du gymnase Michel Pelchat de la ville d'Argentan.

Code CPV principal : 32321200.

Type de marché : Fournitures.

Lieu principal d'exécution du marché : Argentan.

La consultation comporte des tranches : Non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non.

Marché alloti : Non.

Section V – Informations complémentaires :

Visite obligatoire : Non.

Autres informations complémentaires :

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 40 %
- Valeur technique : 60 %

Refus des variantes.

Le système de captation vidéo doit être livré et installé au gymnase Michel Pelchat, salle de tennis de table, situé au 33, Rue du Paty à Argentan.

Le système de captation vidéo doit être livré et mis en service dans un délai de trois (3) semaines à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de notification : mi-mars 2022.

Date d'envoi à la publication : 19 janvier 2022.